



Forum Civique Européen
16 Boulevard Jules Ferry
75011 Paris - France
Tel : 0033 (0)1.43.14.39.40

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 4 décembre 2008

FAIRE DE LA MOBILITÉ DES JEUNES LA RÈGLE, ET NON L'EXCEPTION : VERS UNE NOUVELLE POLITIQUE EUROPÉENNE DE LA MOBILITÉ

Les ministres européens de l'éducation se sont réunis à Bruxelles le 21 novembre 2008 pour donner une nouvelle impulsion politique à la mobilité des jeunes en Europe, qui demeure trop souvent une exception « au bénéfice des jeunes les mieux initiés ou les plus aisés », comme l'a rappelé la Ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche Française, Valérie Pécresse.

Soucieux de démocratiser l'accès des jeunes aux dispositifs de mobilité, les ministres européens se sont accordés sur une série de mesures visant à faire de la mobilité une composante des parcours de formation en Europe : développer les périodes d'apprentissage, les séjours d'études et les volontariats à l'étranger, mieux informer sur les programmes existants, simplifier les procédures et diversifier les sources de financement.

La mobilité des jeunes européens a également été au cœur des débats lors des premières « Journées civiques européennes » organisées par le Forum civique européen à La Rochelle en septembre dernier, dans le cadre de la Présidence française de l'Union européenne, du programme « L'Europe pour les Citoyens » et du programme de débat public « Paroles d'Européens ».

La richesse des débats, qui ont rassemblé plus de 1000 responsables de 500 associations venus de toute l'Union européenne, des Balkans, de Turquie, de Russie, d'Ukraine, de Moldavie, a permis lors de ces journées de poser un diagnostic des principaux obstacles à la mobilité et l'émergence de propositions concrètes visant une meilleure prise en compte de la dimension sociale à travers, notamment, le développement de dispositifs de financement sur le long terme, la mise en place de programmes pour tous les niveaux d'études formels aussi bien que non formels, la simplification des procédures administratives des programmes en fonction des budgets alloués et l'encouragement, à l'instar des jumelages entre les villes, des jumelages associatifs, avec des instruments financiers adéquats.

Le Forum civique européen se réjouit de constater que ses propositions rejoignent les conclusions du Conseil « éducation, jeunesse, culture » et souhaite mettre en œuvre, durant toute l'année 2009, une campagne de sensibilisation autour de ces enjeux à travers plusieurs pays en Europe, et plus particulièrement dans le cadre des futures Présidences Tchèques et Suédoises de l'Union européenne.

Pour plus d'information :

Alexandrina Najmowicz - Coordonnatrice
anajmowicz@civic-forum.eu / www.civic-forum.eu
Tél. : 01 43 58 96 92 / Fax : 01 43 58 97 88